

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Ron Coles <rgcconsultinginc@gmail.com>
Envoyé : 9 avril 2020 à 8 h 40
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
C. c. : sean.casey
Objet : Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea,

Le numéro de référence du formulaire d'achat/vente est le 49393.

J'ai aussi rempli un formulaire pour le Fonds d'innovation stratégique COVID-19. Aucun numéro de référence n'a été donné.

À l'heure actuelle, 6 entreprises de l'Î.-P.-É sont autorisées par Santé Canada à fabriquer du désinfectant pour les mains. Nous avons été en contact avec eux et ils sont prêts à produire, mais aucun ne peut trouver le composant alcool. Les trois principales entreprises ayant un volume de production sont : BioVectra, Upstreet Brewing et PEI Brewing Company.

Des entreprises du Nouveau-Brunswick et du Québec nous ont aussi téléphoné, envoyé des textos et des courriels. Il semble que la demande y est très importante. Nous pourrions être autosuffisants de 20 à 30 fois notre volume hebdomadaire.

Comme nous l'avons déjà dit, la production d'alcool ne fait pas partie de nos prévisions d'activité. Nous ouvrirons certainement le centre en cette période de crise si les gouvernements fédéraux ou provinciaux en voient la nécessité. Nous aurions simplement besoin d'un modeste montant de financement pour assurer la transition vers la production de produits de qualité alimentaire. Nous avons contacté tous les fournisseurs d'équipement et de matières premières pour établir un plan et être prêts à produire dans un délai de 14 jours une fois le feu vert donné.

Passez une agréable journée et soyez prudente.

Ron Coles

RGC Consulting Inc.
rgcconsultinginc@gmail.com
902-316-2884
C.P. 193
Charlottetown
(Î.-P.-É.) C1A 7K4

Le 4 avril 2020 à 12 h 17, Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca> a écrit :

Bonjour M. Coles,

Merci pour ces éclaircissements.

Si votre établissement répond déjà aux exigences réglementaires de Santé Canada, alors je vous invite à remplir ce formulaire : <https://achatsetventes.gc.ca/fournir-des-produits-et-services-pour-aider-le-canada-dans-sa-lutte-contre-la-covid-19> afin que nous puissions suivre votre demande. Lorsque vous aurez soumis le formulaire, veuillez m'envoyer le numéro de référence que vous avez reçu afin que je puisse assurer le suivi auprès du service.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Cordialement,

Chelsea

De : Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]

Envoyé : 3 avril 2020 à 21 h 46

À : Kusnick, Chelsea SPAC (PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

C. c. : sean.case [P]

Objet : Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea

Je vous remercie pour votre courriel.

Je pense que nous avons peut-être perdu quelque chose dans la traduction. Étant donné que cette société était une usine d'éthanol agréée par le gouvernement fédéral et pleinement fonctionnelle il y a à peine 2 ans, nous sommes parfaitement au courant des exigences réglementaires de Santé Canada et nous n'avons donc pas vraiment besoin de réexaminer ces questions.

Pour votre information, je fais partie d'un groupe d'individus qui sont en train d'acheter cette société et notre plan est de la réaménager pour qu'elle puisse produire des produits à base de cannabis 3.0. Ce type de processus de production n'implique pas de distillation.

Cela étant dit, le bâtiment tel qu'il se présente actuellement a, avec quelques modernisations, la capacité de produire environ 12 000 litres par semaine d'éthanol de qualité alimentaire, mais cette usine est inactive depuis 2 ans.

Nous avons pensé qu'avec les problèmes de santé publique actuels liés à la COVID-19, la capacité de production d'éthanol de cette installation pourrait être nécessaire, d'un point de vue stratégique, pour le plus grand bien de l'Î.-P.-É. et de tout le Canada. En conséquence, nous avons estimé que nous pouvions retarder notre projet de rénovation de la propriété et nous tourner vers la production d'éthanol si le gouvernement du Canada jugeait cela nécessaire et stratégique.

Notre groupe a acquis l'installation par le biais d'un accord d'achat et de vente et nous disposons de l'expertise et du personnel potentiel pour faire fonctionner cette installation à plein régime dans un délai de 12 à 16 jours.

Ce qui est important, c'est que cette structure est la plus grande distillerie à l'est de Montréal avec une capacité annuelle de 500 000 litres et, à cet égard, elle peut être considérée comme un atout clé et stratégique pour cette région, tant pour cette pandémie que pour la prochaine.

Cette structure, avec quelques améliorations modestes, a la capacité de produire de l'éthanol de qualité alimentaire qui a une multitude d'utilisations au-delà du désinfectant pour les mains. L'alcool de qualité alimentaire est essentiel pour les fonctions hospitalières et de laboratoire et constitue un ingrédient essentiel dans la pratique médicale quotidienne, sans oublier les soins de santé pour les Canadiens en pleine pandémie. Il y a également des pièces d'équipement en place qui, combinées à d'autres apports de capitaux, permettraient à l'installation de produire de l'alcool de qualité pharmaceutique.

C'est dans cette optique que nous avons contacté notre député et demandé si cette installation pouvait être utile au gouvernement du Canada au milieu de cette crise.

Vous pourriez peut-être soumettre cette question à quelqu'un qui est impliqué dans la planification stratégique ou qui s'occupe d'obtenir les produits de soins de santé nécessaires pour cette pandémie et celle qui suivra. Nous sommes tout à fait à l'aise en ce qui concerne la réglementation et les mesures nécessaires à la réouverture de la structure. Il convient de vérifier si la capacité de cette usine est requise immédiatement par le gouvernement du Canada.

Merci beaucoup pour l'aimable attention que vous portez à ce sujet. J'espère que vous passerez une bonne fin de semaine, dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent.

Cordialement,

Ron Coles

RGC Consulting Inc.
rgcconsultinginc@gmail.com
902-316-2884
C.P. 193
Charlottetown
(Î.-P.-É.) C1A 7K4

Le 3 avril 2020 à 17 h 07, Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca> a écrit :

Bonjour M. Coles,

Avez-vous déjà pris contact avec l'agence de santé à ce sujet? Sinon, je vous suggère de commencer par envoyer un courriel à l'adresse suivante : hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca puisqu'ils peuvent vous guider tout au long du processus réglementaire.

Si vous avez des questions ou si vous avez des difficultés à obtenir une réponse de leur part, n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement,

Chelsea Kusnick
Parliamentary Secretary Assistant and Legislative Assistant I Adjointe au secrétaire
parlementaire et adjointe législative
Office of the Honourable Anita Anand I Cabinet de l'honorable Anita Anand

Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services
publics et de l'Approvisionnement
PDP III, Tower/Tour A, 18th Floor/18e étage, 11 Laurier Street/11, rue Laurier,
Gatineau (Québec) Canada K1A 0S5
chelsea.kusnick@canada.ca
Cell. : 873 355 3368

-----Message d'origine -----

De : Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]

Envoyé : 3 avril 2020 à 11 h 28

À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

C. c. : sean.case 

Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea et Sean,

Mon numéro de cellulaire est le suivant : 902-316-2884. Je suis disponible pour
discuter quand cela vous convient.

Au plaisir,

Ron Coles
Président
RGC Consulting Inc.
C.P. 193
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7K4
Téléphone : 902-316-2884
rgcconsultinginc@gmail.com

Envoyé depuis mon iPhone